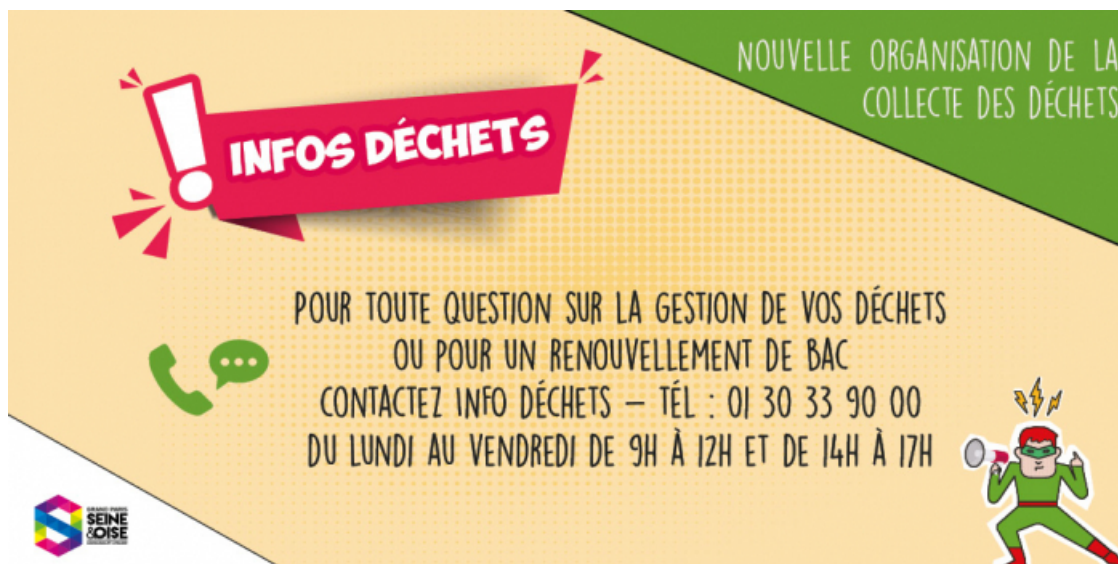


Des changements dans la collecte de vos déchets pourquoi ? Dans quels objectifs ?



Les habitants de la communauté urbaine ont pu constater des changements dans la nouvelle organisation de la collecte de leurs déchets en vigueur depuis le 1er janvier dernier. Des changements qui bousculent inévitablement les habitudes. C'est pourquoi la Communauté urbaine déploie un dispositif d'accompagnement pendant cette période de transition.

Informers les habitants et les accompagner

Ainsi, dès le 12 janvier 2021, la communauté urbaine a :

- Mis en place une **plateforme téléphonique INFO déchets** avec un numéro unique : 01 30 33 90 00, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h,
- **Assoupli les règles de dépôt en déchèterie pour les particuliers** : accueil en accès libre/dépôt autorisé plusieurs fois par jour et m3 illimité, ([en savoir plus sur les horaires et les conditions d'accès en déchèterie](#))
- **Mis à disposition gratuitement de bacs plus grands** pour les ordures ménagères et pour les emballages recyclables : à commander en ligne sur <https://demarches.gpseo.fr/> ou par téléphone au 01.30.33.90.00 de 9h à 12h et de 14h à 17h. Le changement entre l'ancien et le nouveau bac s'effectuant au moment de la collecte.
- **Renforcé les équipes de collecte et de propreté** pour des interventions rapides sur signalement des communes.

Pourquoi cette réorganisation ?

Lors de sa création en 2016, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise a hérité de 14 contrats de gestion des ordures ménagères très disparates.

Dans un contexte national d'augmentation des coûts de la gestion des déchets, l'objectif de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise est de mieux maîtriser les dépenses pour éviter de les répercuter sur les impôts des habitants. C'est un enjeu majeur car la gestion des déchets représente un budget d'environ 50M€ (hors coûts de structure). C'est le premier poste de dépenses de la communauté urbaine.

C'est dans cette optique que GPSEO a travaillé à la mutualisation et à la réorganisation, à l'échelle de son territoire, de la collecte des ordures ménagères.

À titre d'exemple, de nouveaux itinéraires de collecte ont été mis en place dans une logique d'optimisation du kilomètre parcouru et de taux de remplissage des bennes. Certaines collectes ont ainsi été décalées afin que les mêmes bennes puissent être utilisées à la fois le matin et l'après-midi dans différentes communes. Le développement durable prend ici tout son sens.

Infos +

GPSEO muscle le volet sensibilisation

Aujourd'hui, la réduction de la production des déchets à la source s'impose donc à l'ensemble des collectivités et des habitants comme le seul moyen efficace d'amortir l'impact financier de l'augmentation de leurs coûts de gestion et d'en limiter leur impact écologique.

C'est pourquoi, la communauté urbaine muscle le volet sensibilisation et accompagnement pour inciter les habitants à moins et mieux jeter grâce à l'amélioration du tri et la promotion de solutions alternatives.

Liens utiles

[Demande de bacs déchets pour les habitats individuels](#)

[Demande de badge d'accès à la déchèterie \(particulier\)](#)

[Achat d'un composteur](#)

[Conditions d'accès en déchèterie](#)

Contact

Pour toutes informations concernant vos déchets contactez le 01 30 33 90 00, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Vous aimerez aussi...



Tri des déchets : suivez le guide !



Faire son compost



Réemploi et ressourceries : offrez une seconde vie à vos

objets !
